

En attente de jugement

Par **Serenasimo**, le **11/06/2019** à **01:58**

bonsoir voilà un amis à moi et tomber en prison pour la première fois pour trafics cela fait 1 an qu'il et en mandat de dépôt il a pu faire une demande de remise en liberté et on lui a accepté cela fait maintenant presque 2 mois qu'il et dehor en attendant son jugement penser vous que cela peut être positif pour lui ou es ce qu'ils a encore des risques après le jugement de retourner en prison ? On lui a donner quelques obligations pour l'instant il ne travaille toujours pas et'z Toujours pas fait de prise de sang pour arrêter de fumer es ce grave d'après vous pour la suite ?

Par **ESP**, le **11/06/2019** à **14:37**

Bonjour

S'il ne travaille pas et ne change pas ses mauvaises habitudes, ce que vous nous dites n'est pas du tout positif pour lui.

Par **Serenasimo**, le **11/06/2019** à **15:34**

Bonjour bien sûr vous avait totalement raison mais ce que j'aimerais savoir c'est que si il trouve un travaille et qu'il répond à toutes c'est obligation qu'il lui a était donné à partir de maintenant penser vous qu'il a des chance qu'à son jugement il ne retourne pas en prison ?